**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**38E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA SOMALIE**

*3 au 14 mai 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation somalienne et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Burkina Faso se réjouit des efforts consentis par Gouvernement somalien dans la mise en œuvre des recommandations issues de son deuxième examen en 2016, notamment des mesures prises pour améliorer sa législation et ses politiques en vue de les rendre plus protectrices des droits de l’homme.

Nous invitons le Gouvernement somalien à accentuer ses efforts dans le domaine de la lutte contre la mortalité maternelle et les pratiques néfastes telles que les mutilations génitales féminines et les mariages d’enfants.

Le Burkina Faso recommande à la Somalie :

1. de ratifier la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes;
2. de prendre des mesures juridiques pour prévenir les mariages d’enfants ;
3. d’adopter le projet de loi sur les mutilations génitales féminines conformément au Plan national de développement 2017-2019.

Nous souhaitons plein succès à la Somalie dans le cadre de son examen.

**Je vous remercie.**